

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE - EN DEUX LOTS DE VENTE

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'expiration du temps réglementaire par
devant le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026 À 9H30

AU-DELA DE CETTE DATE TOUT AMATEUR RESTANT INTERESSE AURA 10 JOURS EXPIRANT LE LUNDI 5 OCTOBRE 2026 POUR PORTER UNE SURENCHERE DE 10 % DU PRIX ATTEINT

=> 1^{er} LOT DE VENTE :

Un APPARTEMENT au 2^{ème} Etage (OCCUPE) - De 4 pièces principales.

Avec droit à la jouissance exclusive et privative d'un balcon et 1 STATIONNEMENT en sous-sol - Bâtiment A3

A BONDY (93140) - 4 rue Germaine Tillion

= > 2^{ème} LOT DE VENTE : Un APPARTEMENT en duplex au 5^{ème} Etage (LOUE) - De 5 pièces principales

Avec TERRASSE, BALCON et 1 STATIONNEMENT en sous-sol - Bâtiment 3

A MONTFERMEIL (93370) - 67 rue Notre Dame des Anges

A LA REQUETE DE : La SELARL ML CONSEILS, représentée par **M^e Cosme ROGEAU**, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 818 851 925, dont le siège est sis 26 rue Hoche 78000 VERSAILLES, es-qualité de Liquidateur judiciaire.

Fonction à laquelle elle a été désignée par suivant jugement de liquidation judiciaire bi-patrimoniale rendu par le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, procédures collectives, en date du 15/07/2024. Ayant pour Avocat constitué **M^e Elisa GUEILHERS**, membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT, Avocat au Barreau de VERSAILLES.

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-indiquée, au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

=> 1^{er} LOT DE VENTE : Dans un ensemble immobilier situé sur la commune de BONDY (93140), Avenue Léon Blum, avenue Jean Moulin, rue Germaine Tillion, rue Odette Pain, et figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Lieudit « avenue Jean Moulin » : Section B n° 357 pour 15ca, n° 358, n° 370 pour 28a et 31ca, n° 371 pour 01a et 43ca et n° 372 pour 06a et 70ca. - Lieudit « avenue Léon Blum » : Section B n° 376 pour 02a et 23ca; n° 383 pour 23a et 23ca, n° 384 lieudit « avenue Léon Blum » pour 89ca et n° 385 pour 16ca. **Soit une surface totale de 63a et 13ca**

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés : Adresse postale : 4 rue Germaine TILLION et 10 avenue Léon BLUM

LE LOT DE COPROPRIETE N°408 : Dans le bâtiment A3, au 2^{ème} étage, un appartement comprenant une entrée-séjour-cuisine, un dégagement, un wc, une salle de bain, trois chambres, le droit de jouissance exclusive et privative d'un balcon. Et les 531/100.000^{èmes} des parties communes générales

LE LOT DE COPROPRIETE N°141 : Au 1^{er} sous-sol, un parking couvert. Et les 38 /100.000^{èmes} des parties communes générales.

Lesdits biens plus amplement décrits dans un procès-verbal de description établi le 12/03/2026

=> 2^{ème} LOT DE VENTE : Dans un ensemble immobilier situé sur la commune de MONTFERMEIL (93370), 5 à 13 Avenue des Lilas, 10 à 14 Avenue des Acacias, 80 à 88 Avenue Jean Jaurès, et Allée Notre-Dame des Anges, et figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Section A n° 211 lieudit « 11 avenue des Lilas » pour 3a et 00ca, - Section A n° 314 lieudit « 84 avenue Jean Jaurès » pour 4a et 00ca ; - Section A n° 315 lieudit « 88 avenue Jean Jaurès » pour 7a et 98ca ; - Section A n° 316 lieudit « 13 avenue des Lilas » pour 3a et 00ca ; - Section A n° 965 lieudit « 5 avenue des Lilas » pour 89ca ; - Section A n° 967 lieudit « 10 avenue des Acacias » pour 10ca ; - Section A n° 969 lieudit « 12 avenue des Acacias » pour 98ca ; - Section A n° 971 lieudit « 9 avenue des Lilas » pour 2a et 54ca ; - Section A n° 973 lieudit « 7 avenue des Lilas » pour 1a et 98ca ; - Section A n° 975 lieudit « 14 avenue des Acacias » pour 2a et 06ca ; - Section A n° 977 lieudit « 80 avenue Jean Jaurès » pour 11a et 87ca ; - Section A n° 980 lieudit « avenue Jean Jaurès » pour 3a et 17ca. **Soit une surface totale de 41a et 57ca.**

L'ensemble immobilier consistera, après achèvement, en sept bâtiments dénommés « bâtiments S, 1, 2, 3, 4, local vélos/poussettes A et local vélos/poussettes B », à savoir :

- **Le bâtiment 1** : situé au Nord-Ouest de l'immeuble, est composé d'un rez de chaussée, cinq étages et comble au-dessus,
- **Le bâtiment 2** : situé au Nord-Est de l'immeuble, est composé d'un rez de chaussée, cinq étages et comble au-dessus,
- **Le bâtiment 3** : situé au Sud-Est de l'immeuble, est composé d'un rez de chaussée, cinq étages et comble au-dessus,
- **Le bâtiment 4** : situé au Sud-Ouest de l'immeuble, est composé d'un rez de chaussée, cinq étages et comble au-dessus,
- **Le bâtiment S** : situé en infrastructure sous les bâtiments 1 et 4, est composé d'un sous-sol et d'un rez de chaussée partiel,
- **Le bâtiment local vélos/poussettes A** : situé entre les bâtiments 1 et 4, est composé d'un rez de chaussée,
- **Le bâtiment local vélos/poussettes B** : situé entre les bâtiments 3 et 4, est composé d'un rez de chaussée,

Et espaces verts.

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés : Adresse postale : 67 rue Notre Dame des Anges

LE LOT DE COPROPRIETE N°70 : Un appartement de cinq pièces en duplex n° 351 situé dans le bâtiment 3, escalier 3, au cinquième étage, à gauche porte droite comprenant au cinquième étage, un séjour, une cuisine, une salle d'eau avec water-closet, une entrée et une terrasse. Au quatrième étage, quatre chambres, une salle de bains, un water-closet, un dégagement, un escalier d'accès particulier au cinquième étage et un balcon. Et les 182/10.000^{èmes} des parties communes générales.

LE LOT DE COPROPRIETE N°121 : Un emplacement de stationnement numéro 23 situé dans le bâtiment S, escaliers S1-S2-S3-S4, au sous-sol. Et les 6/10.000^{èmes} des parties communes générales.

Lesdits biens plus amplement décrits dans un procès-verbal de description établi le 12/03/2026.

MISES à PRIX : 1^{er} LOT DE VENTE : 90.000,00 € - 2^{ème} LOT DE VENTE : 120.000,00 €

Avec faculté de baisse, à défaut d'enchères, d'un quart puis d'un tiers

Outre les charges, clauses et conditions résultant du cahier des conditions de vente.

NOTA : Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Se munir de documents justifiant l'état civil et le régime matrimonial, le cas échéant. Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à **-9.000,00 € pour le 1^{er} LOT DE VENTE et 12.000,00 € pour le 2^{ème} LOT DE VENTE** en un chèque de banque libellé à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE**, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat. Fait et rédigé à VERSAILLES, le 24 juillet 2026 par **Maître Elisa GUEILHERS** Avocat.

S'adresser pour les renseignements : 1°) au Cabinet de **M^e Elisa GUEILHERS**, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, 21 rue des Etats Généraux à VERSAILLES - 78000 - **Tél. 01.88.60.37.37**. 2°) au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

VISITES SUR PLACE : PREMIER LOT DE VENTE : LE 14 SEPTEMBRE 2026 DE 9H À 11H ET LE 16 SEPTEMBRE 2026 DE 9H À 11H

DEUXIEME LOT DE VENTE : LE 14 SEPTEMBRE 2026 DE 14H À 16H ET LE 16 SEPTEMBRE 2026 DE 14H À 16H